

13 14  
13 octobre 2010  
Cloître Dewailly - AMIENS

7<sup>es</sup> Assises nationales  
**PATRIMOINE BATI**  
et **DEVELOPPEMENT**  
**LOCAL**



[www.assises-patrimoine.fr](http://www.assises-patrimoine.fr)

Organisées par

Réseau **IDEAL**



**IDEAL** connaissances



En partenariat avec

FONDATION



PATRIMOINE

VILLES D'ART D'HISTOIRE



AMIENS



MÉTROPOLE

Avec le soutien de

FONDATION **TOTAL**



**14**  
**13** octobre 2010  
 Cloître Dewailly - AMIENS

7<sup>es</sup> Assises nationales  
**PATRIMOINE BÂTI**  
 et **DEVELOPPEMENT LOCAL**



Alors que s'éloignent les années difficiles de l'après-guerre et de la deuxième reconstruction, la question de la place du patrimoine bâti se pose aujourd'hui de façon moins aigüe pour Amiens Métropole. Néanmoins, dans une vallée et un bassin de population propices à l'innovation, interroger quotidiennement cette thématique s'impose comme une priorité. Dans ce contexte la culture devient un enjeu majeur de la cohésion du tissu social et s'avère déterminante dans le champ du développement économique et de l'attractivité du territoire indispensables au maintien de l'emploi et à la commercialisation de la destination touristique.

C'est sans doute l'inscription de la cathédrale sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1981, puis la convention de 1992, attribuant à Amiens le label de Ville d'art et d'histoire, qui inspirent encore la ville de Jules Verne et engagent sa population dans la valorisation du patrimoine. La collectivité, en visant à poursuivre la restauration des monuments majeurs, à assurer et partager sa conservation dans un projet urbain ambitieux et à mener à destination de tous les publics des actions de médiation culturelle sur le cadre bâti, poursuit sa défense d'une qualité architecturale respectueuse du cadre de vie. L'agglomération qui, en 2000, a pris en totalité la compétence culture, a confirmé la pertinence des objectifs poursuivis jusqu'alors par la capitale régionale en ouvrant de nouvelles perspectives sur l'ensemble d'un territoire métropolitain de 33 communes.

Avec le soutien de



**Gilles Demailly**  
 Président d'Amiens Métropole

## LES ASSISES D'UN COUP D'ŒIL

### Mercredi **13** octobre VISITES DE SITES

**15h30**

- La cathédrale Notre-Dame d'Amiens, au cœur du projet de valorisation du patrimoine d'Amiens Métropole
- Vers une citadelle ouverte sur la ville ?
- Le Beffroi d'Amiens Métropole, des origines de la Commune à l'inscription au Patrimoine Mondial
- Patrimoine et Architecture contemporaine au sein du projet urbain

**17h30**

- Le Beffroi d'Amiens Métropole, des origines de la Commune à l'inscription au Patrimoine Mondial
- Patrimoine et Architecture contemporaine au sein du projet urbain
- Le Vieil Amiens, au fil de la ville
- Amiens, la ville idéale de Jules Verne

### Jeudi **14** octobre CONFÉRENCES

**8h30** : Accueil des participants et café d'accueil

**9h00** : Ouverture

**9h30** : Séance plénière 1

**Quelle place pour le Patrimoine bâti au sein des politiques publiques ?**

**11h00** : Pause

**11h15** : Première session de 3 ateliers en parallèle

Atelier 1 Acquérir et partager la connaissance du patrimoine

Atelier 2 Revitalisation des cœurs historiques : quel impact sur le développement local ?

Atelier 3 Mieux identifier et valoriser son patrimoine par les labels

**12h45** : Déjeuner

**14h15** : Séance plénière 2

**Quels mécénats pour le Patrimoine ?**

**15h45** : Pause

**16h00** : Deuxième session de 3 ateliers en parallèle

Atelier 4 Mutabilité du patrimoine : de son adaptation à sa reconversion

Atelier 5 Sauvegarde et valorisation du patrimoine, et savoir-faire : quelle interactivité ?

Atelier 6 Restaurer le patrimoine de proximité et attractivité d'un territoire

**17h45** : Fin des 7<sup>es</sup> Assises nationales "Patrimoine bâti et développement local"

15h30 &amp; 17h30 : Visites de sites

**La cathédrale Notre-Dame d'Amiens, au cœur du projet de valorisation du patrimoine d'Amiens Métropole - Visite-conférence**

Bâtie à partir de 1220 et achevée en 1288, la cathédrale impressionne par la cohérence de son plan, la beauté de son élévation intérieure à trois niveaux et l'agencement de ses programmes sculptés. Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1981, pour la qualité de son architecture et de son mobilier, elle l'est une seconde fois en 1998 comme monument étape des Chemins de Compostelle. Laissez-vous conter ce monument emblématique du patrimoine amiénois.



15h30, rendez-vous devant l'Office du Tourisme, 40 Place Notre-Dame

**Vers une citadelle ouverte sur la ville ? - Visite-conférence**

Suite à la prise de la ville par les Espagnols en 1597, la citadelle d'Amiens est née de la volonté d'Henri IV de renforcer ses frontières. En dépit de ses atouts historiques, architecturaux et paysagers, la place forte, établie sur une ancienne voie romaine et des vestiges de fortifications du Moyen Age et de la Renaissance, reste un lieu méconnu du grand public, situé entre le Quartier nord et le centre ville de la capitale picarde. A l'aube du projet d'implantation de l'université et des sciences humaines, découvrez ce site en pleine mutation.



15h30, rendez-vous à l'entrée de la citadelle, Boulevard des Fusillés

**Le Beffroi d'Amiens Métropole, des origines de la Commune à l'inscription au Patrimoine Mondial - Visite-conférence**

En visitant le beffroi, vous plongez dans la vie communale de l'époque médiévale. Ce n'est qu'après une centaine de marches que vous atteindrez la terrasse de laquelle vous aurez un point de vue unique sur la ville et le carillon de 30 cloches. (visite limitée à 18 personnes)

15h30 et 17h30, rendez-vous au pied du Beffroi, Place au fil

**Attention** : visite non-accessible aux personnes à mobilité réduite.**Patrimoine et architecture contemporaine au sein du projet urbain****Parcours urbain**

De l'Amiens de l'après guerre à l'Amiens d'aujourd'hui, laissez-vous conter l'évolution et les métamorphoses du centre ville d'une jeune capitale régionale au patrimoine exceptionnel. Des créations contemporaines de la commande publique à la revitalisation du centre historique par l'implantation des facultés en centre ville, vous découvrirez comment Amiens se tourne résolument vers l'avenir !



15h30 et 17h30, rendez-vous au pied de la Tour Perret, Place Alphonse Fiquet

**Le Vieil Amiens, au fil de la ville - Parcours urbain**

Parcourez les quartiers anciens d'Amiens, de la cathédrale Notre-Dame à l'Hôtel de Ville, en passant par la basse ville. Vous découvrirez toutes les facettes du patrimoine d'une cité au passé prestigieux, marquée par la Charité de Saint-Martin.



17h30, rendez-vous sur le Parvis de la cathédrale, Place Notre-Dame

**Amiens, la ville idéale de Jules Verne - Parcours urbain**

Jules Verne a vécu à Amiens de 1871 à 1905 où il écrivit 50 des 62 romans qui composent les Voyages extraordinaires. Discours prononcé par Jules Verne en 1875 devant ses collègues de l'Académie d'Amiens, Une ville idéale, vous emmène à travers Amiens en l'an 2000 sur le pas du célèbre auteur qui, soucieux de ne pas vexer ses contemporains, parle de la ville dans l'avenir ! En compagnie du guide-conférencier, vous découvrirez ainsi les monuments édifiés au siècle de cet illustre citoyen d'Amiens.

17h30, rendez-vous devant l'Office du Tourisme, 40 Place Notre-Dame

**La participation aux visites de sites de 15h30 et 17h30 du 13 octobre est gratuite.**

La réservation est obligatoire, le nombre de places étant très limité. Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. **Merci de vous inscrire avant le 8 octobre** via le formulaire internet ou en nous retournant le bulletin d'inscription au dos du programme. Au delà de cette date, aucune inscription ne sera possible.

Retrouvez le plan de la ville d'Amiens sur le site internet de la manifestation : [www.assises-patrimoine.fr](http://www.assises-patrimoine.fr) rubrique "Infos pratiques"

**8h30** : Accueil des participants et café d'accueil

**9h00** : Ouverture

**Gilles DEMAILLY**, Maire d'Amiens, Président d'Amiens Métropole  
**Christian ADVOCAT**, Directeur du développement, IDEAL Connaissances

**9h30** : Séance plénière 1

### Quelle place pour le Patrimoine bâti au sein des politiques publiques ?

Animateur : **Serge VAN DEN BROUCKE**, Rédacteur en chef d'ATRIUM Construction

- Enjeux culturels, économiques et sociaux de la construction d'une politique patrimoniale
- Le point sur les transferts de compétences / gestion du patrimoine
- Quel nouveau mode d'organisation pour la collectivité ?
- Quel impact sur le citoyen ?

**Alain DAVID**, Vice-président d'Amiens Métropole, délégué à la Culture  
**Martin MALVY**, Président de l'Association nationale des Pays et Villes d'Art et d'Histoire, Président de la Région Midi-Pyrénées (ou son représentant)  
**Marie-Christiane De La CONTÉ**, Directrice régionale des affaires culturelles, DRAC Picardie

**11h00** : Pause

**11h15** : Première session de 3 ateliers en parallèle

#### Atelier 1

##### Acquérir et partager la connaissance du patrimoine

Animateur :  
**Christophe FENNETEAU**,  
 Chef du service du développement des publics et des territoires,  
 DRAC Pays de la Loire

*Quels sont les dispositifs au service des gestionnaires publics pour mieux connaître leur patrimoine et entreprendre une politique patrimoniale ? En particulier, les réseaux spécialisés sont-ils une réponse adaptée et si oui, comment les identifier et les utiliser ?*

- **La mise en réseau des acteurs au cœur de la politique patrimoniale de la Région Midi-Pyrénées**  
**Philippe MONDY\***, Chargé de mission patrimoine, Région Midi-Pyrénées
- **Créer un centre de ressource et de mise en réseau des acteurs du patrimoine rural**  
**Caroline ENGALENC**, Coordinatrice et animatrice Patrimoine rural, Association SOURCE
- **Les réseaux culture d'IDEAL Connaissances, outils de mutualisation au service des professionnels du patrimoine**  
**Julien BOURAK**, Animateur des réseaux culture, IDEAL Connaissances

#### Atelier 2

##### Revitalisation des cœurs historiques : quel impact sur le développement local ?

Animateur :  
**Xavier BAILLY**, Directeur du patrimoine et du tourisme

*Le cœur historique des villes est souvent doté d'un patrimoine riche et diversifié. Si certains sont classés et soigneusement entretenus, beaucoup ne sont pas valorisés à leur juste valeur. Cet atelier a pour objet de démontrer comment, avec l'aide éventuelle d'outils réglementaires, une collectivité peut-elle mettre en valeur ce cœur historique pour développer son territoire au plan culturel, économique et touristique.*

- **La revitalisation du cœur historique de Tournai (Belgique)**  
**Thierry LESPLINGART**, Secrétaire communal adjoint, Mairie de Tournai
- **L'exemple de la Citadelle d'Amiens**  
**Valérie WADLOW**, Adjointe au maire en charge de l'urbanisme et du stationnement, Ville d'Amiens
- **Les ZPPAUP, instruments de protection et de valorisation des cœurs de ville**  
**Gérard GOUDAL**, Inspecteur général des patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication

#### Atelier 3

##### Mieux identifier et valoriser son patrimoine par les labels

Animateur :  
**Yves DAUGE\***, Sénateur d'Indre-et-Loire, Vice-président de l'association nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire

*Pourquoi et comment les labels constituent-ils une véritable démarche qualité pour la protection et la promotion des patrimoines ? Concept et méthodologie illustrés ensuite par deux labels : la Fondation du Patrimoine et les Villes et Pays d'Art et d'Histoire.*

- **Le rôle des labels dans la valorisation des patrimoines**  
**Philippe CHARRON**, Conservateur régional des monuments historiques, DRAC Picardie
- **Présentation du label Fondation du Patrimoine**  
**Gilles ALGLAVE**, Délégué départemental de l'Oise, Fondation du Patrimoine
- **Présentation du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire**  
**Pascale CORRE**, Chef du Bureau de la promotion de l'architecture et des réseaux, Ministère de la culture et de la communication

**12h45** : Déjeuner libre

## 7es Assises nationales PATRIMOINE BATI ET DEVELOPPEMENT LOCAL

## 14h15 : Séance plénière 2

**Quels mécénats pour le patrimoine ?**

Animateur : **Serge VAN DEN BROUCKE**, Rédacteur en chef d'ATRIUM Construction

## ■ Cadre juridique et fiscal

**Maitre Colas AMBLARD**, Docteur en droit, Avocat associé NPS Consulting

## ■ Mécénat populaire, mécénat d'entreprise

**Frédéric NERAUD**, Directeur général de la Fondation du Patrimoine

**Catherine FERRANT**, Déléguée générale de la Fondation Total

**Olivier LENOIR**, Délégué général de l'union REMPART

**Lionel WALKER**, Maire de Saint-Fargeau-Ponthierry (Seine-et-Marne)

## ■ Mobilisation en faveur d'un élément emblématique du Patrimoine national : le fort Vauban à Tatihou

**Jean LEPETIT**, Conseiller général de Quettehou et maire de Saint Vaast la Hougue (Manche)

Parrainée par



## 15h45 : Pause

## 16h00 : Deuxième session de 3 ateliers en parallèle

## Atelier 4

**Mutabilité du patrimoine : de son adaptation à sa reconversion**

Animateur :

**Guy SALLAVUARD**,

Directeur des relations institutionnelles, Fondation du Patrimoine

Parrainé par



Transformer la destination d'un patrimoine est devenue une nécessité économique sinon culturelle pour un grand nombre de collectivités locales. Mais comment entreprendre une telle démarche en prenant en compte les problématiques liées à la nature même du patrimoine : protection de sites classés, mise en accessibilité de bâtiments, etc. ? Trois retours d'expériences sur le patrimoine culturel, industriel et militaire viennent illustrer cette thématique.

## ■ Quelques exemples de reconversion du patrimoine industriel

**Catherine FERRANT**, Déléguée générale, Fondation Total

**Frédéric NERAUD**, Directeur général, Fondation du Patrimoine

## ■ Reconversion d'un site textile en logements sociaux, pépinières d'entreprises, musée industriels, etc.

**François TACQUART**, Président, Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin

■ Nouvelle vie pour un carmel du 20<sup>e</sup> siècle transformé en cité de la musique

**Bruno JONCOUR**, Maire, Ville de Saint-Brieuc

## Atelier 5

**Sauvegarde et valorisation du patrimoine, et savoir-faire : quelle interactivité ?**

Animateur :

**Serge VAN DEN BROUCKE**,

Rédacteur en chef, ATRIUM Construction

Parrainée par



La sauvegarde d'un patrimoine historique requiert des savoir-faire professionnels, souvent spécifiques à un territoire. Ces savoir-faire contribuent donc au maintien de ce patrimoine mais participent également à sa valorisation au travers d'activités artistiques et culturelles. Le patrimoine est donc un vecteur d'intégration professionnelle et de conservation des identités locales.

■ Les Architectes en chef des monuments historiques au cœur de la valorisation du patrimoine : l'exemple des façades d'Amiens  
**Vincent BRUNELLE**, Architecte en chef des Monuments Historiques

## ■ Le Pôle d'Excellence Rurale "Architecture de la Bresse Bourguignonne"

**Dominique RIVIERE**, Conservateur en chef, Ecomusée de la Bresse Bourguignonne

■ Les nouvelles technologies au service du patrimoine  
**Gaël HAMON**, Art Graphique et Patrimoine■ La valorisation du patrimoine à destination de tous les publics : le métier d'animateur de l'architecture et du patrimoine - Amiens  
**Xavier BAILLY**, Président de l'Association nationale des animateurs de l'architecture et du patrimoine, Directeur du patrimoine et du tourisme, Amiens Métropole

## Atelier 6

**Le mécénat populaire au service du patrimoine de proximité**

(en collaboration avec la Fondation du Patrimoine)

Animateur :

**Benjamin MERMET**,

Responsable du service mécénat, Fondation du Patrimoine

Restaurer le patrimoine de proximité est l'une des principales pré-occupations des collectivités locales. En quoi le mécénat populaire est-il un nouvel outil parfaitement adapté à cet enjeu ? Quelle incidence le patrimoine à caractère urbain ou rural, a-t-il sur l'attractivité d'un territoire ?

## ■ Première expérience de don en ligne au bénéfice du château de Riquet

**Jean-Paul MARONESE**, Maire, Ville de Bonrepos-Riquet

## ■ Mobilisation des croisillons au bénéfice de l'église et du lavoir de leur commune de 300 habitants

**Jean-Michel De MONICAULT**, Maire, Ville de Croisy-sur-Eure

■ La chapelle d'Hemimont restaurée grâce à une souscription locale, un mécénat national et un financement européen  
**Mathieu DOYER**, Maire, Ville de Bussus-Bussuel accompagné de **Luc ABEND**, président de la sauvegarde du patrimoine de Bussus-Bussuel

## 17h45 : Fin de la journée

# RENSEIGNEMENT PRATIQUES



14 octobre 2010  
13 Cloître Dewailly - AMIENS

## INSCRIPTION

Mercredi 13 octobre

Nombre de places limitées, les inscriptions se feront par ordre d'arrivée.

### A la visite de 15h30, je choisis :

- La cathédrale Notre-Dame d'Amiens, au cœur du projet de valorisation du patrimoine d'Amiens Métropole
- Vers une citadelle ouverte sur la ville ?
- Le Beffroi d'Amiens Métropole, des origines de la Commune à l'inscription au Patrimoine Mondial
- Patrimoine et Architecture contemporaine au sein du projet urbain

### A la visite de 17h30, je choisis :

- Le Beffroi d'Amiens Métropole, des origines de la Commune à l'inscription au Patrimoine Mondial
- Patrimoine et Architecture contemporaine au sein du projet urbain
- Le Vieil Amiens, au fil de la ville
- Amiens, la ville idéale de Jules Verne

Jeudi 14 octobre

Pour une meilleure qualité des débats, le nombre de places disponibles par atelier est limité. Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.

### A la session de conférences de 11h15, je choisis :

- Atelier 1 Acquérir et partager la connaissance du patrimoine
- Atelier 2 Revitalisation des cœurs historiques : quel impact sur le développement local ?
- Atelier 3 Mieux identifier et valoriser son patrimoine par les labels

### A la session de conférences de 16h00, je choisis :

- Atelier 4 Mutabilité du patrimoine : de son adaptation à sa reconversion
- Atelier 5 Sauvegarde et valorisation du patrimoine, et savoir-faire : quelle interactivité ?
- Atelier 6 Restaurer le patrimoine de proximité et attractivité d'un territoire

Je m'inscris à la séance plénière de 9h30

Je m'inscris à la séance plénière de 14h15

### Conditions d'inscription /annulation

Les inscriptions payantes sont facturées. Les administrations ont la possibilité de fournir un bon de commande dûment signé par l'autorité compétente, si le règlement ne peut être joint à l'inscription. Toute annulation parvenue avant le 7 octobre 2010 donnera lieu à un remboursement de 80 % pour les sommes déjà versées ou fera l'objet d'une facture à hauteur de 80 %. Après cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 6/01/78, nous vous informons que les informations qui vous sont demandées feront l'objet d'un traitement automatisé de données à des fins commerciales. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire.

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, cochez ici

### Cloître de Dewailly d'Amiens

Place Dewailly, 80000 Amiens



### Comment se rendre à Amiens ?

#### ■ En train

GARE S.N.C.F. : Place Alphonse Fiquet, Amiens

#### Amiens est situé à 1h de Paris

(+ de 20 allers-retours quotidiens) et bénéficie de la proximité d'une desserte TGV avec la gare TGV Haute Picardie (20 minutes).

Renseignements et réservations :

[www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)

et par téléphone au **36 35** (0,34 EUR/min).

**Fichet de réduction SNCF sur demande auprès d'IDEAL Connaissances (-20 %) :**  
[inscriptions@idealconnaissances.com](mailto:inscriptions@idealconnaissances.com)

#### ■ En voiture

Amiens, situé à 1h15 de Paris par l'autoroute, se trouve au croisement de l'A16, qui relie Amiens à l'Île de France et aux portes de la mer du Nord, l'A29, qui assure désormais les liaisons avec la Normandie (Rouen et le Havre) et l'Est de la France (Reims) et l'A1, qui, via le tronçon A29, permet une liaison avec la région Est de l'Île de France.

#### ■ En avion :

L'agglomération amiénoise bénéficie de la proximité immédiate (50 kms) de l'aéroport international de Beauvais-Tillé.

### Se déplacer à Amiens

#### ■ En vélo

Profiter de la ville à vélo ? Découvrez Vélam, le système de vélos en libre-service d'Amiens.

[www.velam.amiens.fr](http://www.velam.amiens.fr)

#### ■ En bus

De la gare : ligne 1 arrêt Maison de la Culture (à quelques minutes du Cloître)

Information, horaires et tarifs :

[www.ametis.fr/](http://www.ametis.fr/)-Lignes-regulieres

#### ■ En taxi

Affair'Taxi : 03.22.39.02.00

Allo Taxi : 03.22.51.15.43 / 06.19.17.22.27

Amiens Taxis Métropole : 08 25.56.21.21

### Contact programme

Caroline QUEILLE-CUTAYA

Chef de projet événements

Tél. 01 45 15 50 38 - [c.queille@idealconnaissances.com](mailto:c.queille@idealconnaissances.com)

### Contact inscription

Céline CHOUTET

Chargée de Marketing relationnel

[inscriptions@idealconnaissances.com](mailto:inscriptions@idealconnaissances.com)

# INSCRIPTION

Inscription également en ligne sur :  
[www.assises-patrimoine.fr](http://www.assises-patrimoine.fr)

IDEAL Connaissances est un organisme de formation déclaré sous le n°11.94.07.205.94 Votre inscription est donc déductible des cotisations dues au titre de la formation continue.

Nom/prénom \_\_\_\_\_  
Organisme \_\_\_\_\_  
Fonction \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Tél. organisme \_\_\_\_\_ Fax organisme \_\_\_\_\_  
Tél. direct \_\_\_\_\_ Fax direct \_\_\_\_\_  
Email (obligatoire\*) \_\_\_\_\_

\*Confirmation d'inscription envoyée uniquement par mail

## Adresse de facturation si différente

Organisme \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

S'inscrit aux 7<sup>es</sup> Assises nationales "Patrimoine bâti et développement local" et participe :

aux visites de sites du mercredi 13 octobre     aux conférences du jeudi 14 octobre

### Tarifs conférences

- Abonnés Club Culture et Patrimoine ...  Gratuit  
Abonnés Réseau Action Culturelle .....  Gratuit  
Enseignants et associations .....  60 € TTC/Personne  
Collectivités .....  85 € TTC/Personne  
Entreprises .....  160 € TTC/Personne

Les tarifs sont forfaitaires : ils comprennent la participation à l'ensemble des conférences. L'hébergement, le transport et les déjeuners sont à la charge des participants.

**Clôture des inscriptions le 8 octobre 2010.**

### Tarif visites de sites

**La participation aux visites de sites du 13 octobre est gratuite.**

La réservation est obligatoire, le nombre de places étant très limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Merci de vous inscrire avant le 8 octobre. Au delà de cette date, aucune inscription ne sera possible.

Ci-joint mon règlement de ..... € TTC établi à l'ordre d'IDEAL Connaissances

Signature

Je désire recevoir :

- un fichet de réduction SNCF  
 une attestation de présence

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_